

Résumé des droits de l'enfant élémentaires



Droit à l'égalité

Tous les enfants sont égaux. Nul ne devrait faire l'objet d'une discrimination fondée sur la couleur de sa peau, son sexe, ses origines, sa religion ou d'autres caractéristiques.



Droit à la santé

Chaque enfant a le droit de recevoir les informations, l'aide et les soins lui permettant de rester en bonne santé ou de retrouver une bonne santé.



Droit à l'éducation

Chaque enfant a le droit d'aller à l'école pour y développer sa personnalité et ses compétences. Les enfants doivent acquérir des connaissances et des compétences pour participer activement à la société. Outre l'arithmétique, la lecture et l'écriture, il s'agit par exemple d'apprendre les règles de coexistence pacifique.



Droit au jeu, aux loisirs et à la détente

Chaque enfant a le droit de jouer, de se reposer et de profiter de son temps libre, dans un environnement sain et sûr.



Droit à la liberté d'expression, à l'information et à être entendu

Tout enfant a le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant. Les enfants doivent être entendus et leurs opinions prises au sérieux. Les enfants doivent avoir librement accès à des informations adaptées aux enfants et tous les enfants doivent connaître leurs droits.



Droit à la protection contre la violence

Chaque enfant a droit à une éducation et à une vie sans violence ni maltraitance.



Droit à la protection contre l'exploitation économique et sexuelle

Tout enfant a le droit d'être protégé contre l'exploitation par le travail, les maltraitances et autres formes d'exploitation.



Le droit à la protection dans un contexte de guerre et de fuite

Les situations de guerre et la fuite du pays d'origine touchent les enfants de manière particulièrement dure. Tous les enfants dans un contexte de guerre et de fuite ont droit à une protection et à un soutien spéciaux. Aucun enfant ne doit être contraint de participer à des actes de guerre.



Droit aux soins parentaux

Chaque enfant a le droit de grandir avec ses parents. Si cela n'est pas possible, tout enfant a droit à des soins de remplacement et une prise en charge. Le contact avec les parents doit être maintenu dans la mesure du possible.



Droit aux soins pour personnes en situation de handicap

Tout enfant en situation de handicap a droit à une aide et une assistance spéciales, afin de pouvoir participer activement et de manière autonome à la vie de la communauté.